



Section du Pas-de-Calais

COMPTE-RENDU DU CDAS DU 21 JUIN 2022

Après lecture des déclarations liminaires, Mme Ortiz, Présidente du CDAS évoque la réforme de l'action sociale, point inscrit à l'ordre du jour. Elle trouve que cette réforme n'est pas anormale.

En ce qui concerne la problématique du pouvoir d'achat, elle estime qu'elle est bien à l'esprit de nos dirigeant-es mais rappelle que les fonctionnaires ne sont pas seul-es concerné-es.

Les organisations syndicales représentées au CDAS avaient émis le vœu du remplacement de l'assistante de délégation lors de leur précédente instance.

En attendant la réforme prévue en 2023, il n'y aura pas de recrutement d'assistante de délégation. La délégation gère les agents des ministères financiers du département et une déléguée seule ne peut assurer l'intégralité des missions. La délégation de l'action sociale avait un effectif de 4 agent-es, puis 3 et depuis quelques temps 2. Une vacataire a été recrutée mais son contrat est limité à deux mois, sans visibilité sur un éventuel renouvellement.

Solidaires Finances 62 rappelle que le règlement intérieur prévoit 3 CDAS par an et que l'effectif réduit a permis d'en réunir seulement 2 en 2021, ce qui est préjudiciable à l'action sociale. Pour cette instance, les documents n'ont été fournis que quelques jours avant la réunion (alors que le règlement prévoit qu'ils soient adressés 8 jours avant), en raison de difficultés d'organisation liées au manque d'effectif. Il est très compliqué de préparer une instance en disposant des documents si peu de temps avant sa réunion.

Nous insistons sur la nécessité de recruter un-e assistant-e de délégation le plus rapidement possible.

Approbation du PV du CDAS du 4 février 2022

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Présentation de la réforme de l'action sociale

Concernant l'EPAF, en raison de la baisse de fréquentation et des besoins importants de rénovation du parc locatif, une partie des résidences sont ou vont être vendues.

L'activité de l'EPAF sera réorientée vers la réservation et la gestion d'une offre de séjours au profit de l'ensemble des agent-es du ministère.

Une enquête sera réalisée auprès des agent-es afin de mieux cerner leurs attentes et faire évoluer l'offre EPAF.

Solidaires Finances a régulièrement interpellé le Secrétariat Général sur l'état des résidences lors d'instances nationales. Le manque d'entretien est certainement un facteur de la baisse de la fréquentation. La réorientation vers des offres de séjours externes va entraîner une augmentation des coûts pour des prestations plus réduites, ce qui risque d'aggraver le désintérêt des agent-es. L'enquête permettant de mieux répondre aux attentes des agent-es semble bien tardive.

Une fédération d'association faitière sera créée dans le but d'améliorer le pilotage par le Secrétariat Général des opérateurs de l'action sociale (Alpaf, Agraf, Epaf, Atscaf, Coopérative des Finances, CSMF, Place des Arts) en mutualisant les fonctions support.

Section du Pas-de-Calais

La coopérative des finances et Place des Arts sont surtout sollicitées par les agent-es de Bercy, alors qu'elles proposent des ventes et services en ligne, accessibles à tous-tes les agent-es des ministères financiers.

Le recours aux prestations de l'action sociale est en baisse constante du fait d'une part de la méconnaissance des agent-es et d'autre part de leur inadaptation aux attentes des publics concernés.

Des questionnaires thématiques devraient permettre d'adapter l'offre et de mieux cibler les besoins en la matière.

Le chantier prioritaire sera la restauration qui doit faire face à de nouvelles obligations législatives et souffre d'une baisse de la fréquentation.

Suite à l'incendie du restaurant de St Omer, Solidaires Finances 62 a contacté la Direction pour demander que des mesures soient prises le plus rapidement possible afin de permettre aux agent-es de se restaurer dans les meilleures conditions possibles en attendant la réouverture.

Nous rappelons également que les restaurants de St Pol et Lillers ont fermé faute de rationnaires. Des services de l'éducation nationale pourraient s'installer dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Lillers et il est regrettable de ne pas envisager la réouverture du restaurant administratif.

L'activité du restaurant de Bruay a été suspendue à défaut de trouver des volontaires pour gérer l'association de restauration. De nouveaux services se sont installés à Bruay et les collègues pourraient être intéressé-es par une solution de restauration sur place.

Une stratégie globale de communication de l'action sociale va être mise en place.

Le réseau de l'action sociale sera réorganisé sur un échelon régional en maintenant un « guichet » de proximité dès le 1^{er} janvier 2023.

Le terme de guichet montre la volonté du Secrétariat Général de ne proposer qu'une offre de services rapides.

Les décisions sur la réforme de l'action sociale sont prises par le Secrétariat Général qui, visiblement pense qu'un pilotage à distance, d'en haut, est la solution. Elles ne seront présentées en CDAS que pour information.

Pour Solidaires Finances 62 cette réforme qui ne laisse que des « guichets » au niveau local consiste à régionaliser, mettre en place un échelon supplémentaire de pilotage. Cette réforme ressemble à s'y méprendre à un réseau présenté comme nouveau et qui n'a de proximité que le nom.

Les raisons évoquées sont toujours les mêmes : améliorer le pilotage, centraliser et mutualiser les décisions tout en maintenant une proximité, spécialiser.

Le seul objectif de cette réforme est de gérer à moindre coût avec une politique de réduction d'effectif.

Actuellement certaines délégations ne fonctionnent que grâce à une continuité de service assurée par les délégations de la région.

Nous ne pouvons accepter une telle réforme. Nos services subissent des réorganisations qui impactent durement la vie des agent-es, dans un contexte difficile de baisse du pouvoir d'achat.

Section du Pas-de-Calais

Point d'étape sur les crédits d'actions locales 2022

Arbre de Noël :

Le cirque de la Générosité à Longuenesse accueillera les agent·es et leurs enfants pour son spectacle. Les plus jeunes recevront une valisette contenant un goûter et des friandises.

1 488 chèques cadeaux d'un montant de 25 € seront distribués aux enfants mineurs.

Le budget dédié représente 52 560 € soit 61 % du budget dédié à l'action sociale départementale.

Amitiés finances :

Un concours de dessins sera organisé à destination des enfants de moins de 12 ans.

Les dessins gagnants permettront de réaliser des cartes de vœux qui seront jointes au colis à destination des agent·es en arrêt maladie de plus de 6 mois.

Le budget dédié représente 3 190 €.

Journée d'information des nouveaux·elles retraité·es :

Le budget est calculé sur la base de 50 participant·es et représente 1 700 €.

Vacations psychologues :

Des visites chez le psychologue sont financées à hauteur de 1 870 €.

Partenariat associations de prévention :

Des actions de prévention à destination des actif·ives et retraité·es sont prises intégralement en charge par la MGEFi.

Une intervention du théâtre « la Belle histoire » sera assurée à Boulogne sur le thème des violences sexuelles et sexistes envers les femmes.

Le budget dédié représente 1 530 €.

Consultations avocats :

Des consultations sont financées auprès d'avocats des barreaux d'Arras, Boulogne et St Omer. 9 consultations peuvent encore être financées.

Le budget dédié représente 1 125 €.

Permis de conduire :

Des chèques Kdo-drive utilisables pour une participation financière au permis de conduire d'agent·es ou de leurs enfants à charge fiscalement à charge sont financés pour un montant de 4 553 €.

Sorties :

Chantilly 25 juin et 2 juillet 22 : avec transport 16 €, sans transport 7 €.

29 personnes ont choisi une visite sans transport et 151 personnes avec transport par bus.

Musée d'Orsay avec restaurant les 8 et 15 octobre : participation de 22 € par participant·e, 18 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Marché de Noël de Bruges le 11 décembre 22 : participation de 6 € par personne.

Le budget dédié aux sorties est de 18 142 €.

Section du Pas-de-Calais

Le budget engagé pour les dépenses liées à l'action sociale pour le département est de 85 170 €.

Actuellement le solde est de 684 €.

Les représentant·es du personnel votent pour le budget local de l'action sociale à l'unanimité.

Rapport d'activité 2021 du service social

Dans notre département, il y a deux postes d'assistant·e de service social :

- Christine Van de Walle, secteur : services DGFIP situés dans les arrondissements de Béthune, Boulogne sur mer, Lens, Montreuil sur Mer et Saint-Omer ainsi que la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France.

- Sylvie Niellini pour les agent·es DGFIP des arrondissements d'Arras et Calais et l'ensemble des services douaniers du département.

Christine Van de Walle a fait valoir ses droits à la retraite. Elle sera remplacée par Céline Leleu le 1^{er} septembre 2022.

173 agent·es ont fait appel aux assistantes de service social dont 36 pensionné·es.

Les interventions sont demandées majoritairement par les ressources humaines, et dans une moindre proportion par les correspondant·es sociaux·ales ou les assistant·es de prévention.

Le sujet principal évoqué est la vie professionnelle. Viennent ensuite les conséquences sociales de problèmes de santé, préoccupation principale des pensionné·es et la vie familiale.

Le principal sous-domaine d'action en matière de vie professionnelle concerne les conditions de travail suivies des droits statutaires, de la mutation, et des agressions attentats.

23 aides financières ont été accordées pour 18 bénéficiaires : 19 pour des agent·es DGFIP et 4 pour des agent·es DGDDI.

3 demandes émanant d'agent·es DGFIP ont été refusées.

Les assistantes de service social ont orienté 8 agent·es vers des consultations auprès du·de la Conseiller·ère en Economie Sociale et Financière (CESF) : 5 pour des suivis et 3 pour des interventions ponctuelles.

Les assistantes de service sociale ont assuré 10 visites de service et ont participé à l'accompagnement de changements professionnels.

Elles ont participé à 20 instances de dialogue social : CDAS, CTL et CHS-CT.

Sylvie Niellini souligne le partenariat engagé avec l'association France Victimes.

En cas de choc psychologique suite à une infraction pénale (violences, harcèlement, agression...) subie par un·e agent·e, l'assistante de service sociale peut saisir l'association France Victimes qui apportera un soutien adapté à l'agent·e ou ses proches.

Les prestations de l'association sont gratuites pour les agent·es des ministères économiques et financiers.

Fonds d'Initiative Locale (FIL)

Un groupe de travail a permis de réfléchir sur des actions à organiser à l'aide du FIL.

En 2019, lors du lancement du FIL, le département de la Haute-Garonne avait choisi de financer des vélos électriques et des jardins partagés. Le Pas-de-Calais n'avait pas proposé de projets. Cette année, la délégation propose une journée de cohésion inter-directionnelle

Section du Pas-de-Calais

puisqu'elle concerne tous·tes les agent·es des ministères économiques et financiers du département.

Une proposition de challenges organisés avec le Parc d'Olhain avait été faite en groupe de travail.

Solidaire Finances 62 propose de se rapprocher du Carré de Ramecourt qui organise des activités de cohésion d'équipes. La localisation plus centrale dans le département permettrait de faciliter la participation de tous·tes.

Le CDAS se réunira le 18 octobre 2022.

Les membres de **SOLIDAIRES FINANCES**

Delphine FACON, titulaire
Sandrine BUQUET suppléante
Catherine VERDAUX, experte

